

## Un pas de plus vers la surveillance de masse.

Après la loi sécurité globale et la loi séparatisme, le gouvernement poursuit son offensive généralisée visant à museler toute opposition politique. Mercredi dernier, les trois fichiers de « sécurité publique » (PASP, GIPASP et EASP) ont été largement étendus par trois décrets qui permettront le fichage massif de militantes et militants politiques, de leur entourage (notamment de leurs enfants mineurs), de leur santé, leur sexualité ou de leurs activités sur les réseaux sociaux.

Fichage généralisé des manifestant es s Opinions politiques, données de santé, de sexualité Fichage des victimes et des enfants

Recoupement de fichiers Reconnaissance faciale...

Alors que la loi sécurité globale autorise des techniques de captation d'informations en masse (drones et caméras piétons), ces trois nouveaux décrets concernent la façon dont ces informations pourront être exploitées et conservées, pendant 10 ans. Si, via la loi sécurité globale, tou·te·s les citoyen·ne·s pourront être filmé·e·s en manifestation et que, via le fichier TAJ, une grande partie pourra être identifiée par reconnaissance faciale, le PASP et le GIPASP leur a déjà préparé une fiche complète où centraliser toutes les informations les concernant, sans que cette surveillance ne soit autorisée ni même contrôlée par un juge.

L'ensemble de ce système, aussi complexe qu'autoritaire, poursuit l'objectif décrit dans le récent livre blanc de la sécurité intérieure : faire passer la surveillance policière à une nouvelle ère technologique avant les J0 de 2024.

Source et textes de référence : www.laquadrature.net